

# LE DÉPARTEMENT RECRUTE

## DE NOMBREUX POSTES À POURVOIR DANS LES MÉTIERS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE



La direction de la petite enfance, de l'enfance et de la famille (DPEEF) met en œuvre les politiques publiques du Département de la Manche en matière de protection maternelle et infantile et de protection de l'enfance dans le cadre des missions de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Constituée de 618 agents, dont 460 assistants familiaux, elle accompagne le parcours des enfants qui lui sont confiés.

### **Afin de répondre aux enjeux stratégiques en matière de prévention et de protection de l'enfance, le Département de la Manche renforce ses moyens et recrute :**

- 3 Médecins PMI (f/h) - Postes basés à Valognes et Cherbourg (vacations possibles sur les autres territoires de solidarité)
- 1 Cadre Aide sociale à l'enfance (f/h) - Poste basé à Saint-Lô
- 2 Référents éducatifs aide sociale à l'enfance (f/h) - Postes basés à Granville et Coutances
- 5 Cadres Aide sociale à l'enfance (f/h) (CDD de 3 à 6 mois) - Postes basés à Valognes, Carentan, Saint-Lô, Coutances et Avranches
- 4 Référents éducatifs Aide sociale à l'enfance (f/h) (CDD 3 à 6 mois) - Postes basés à Cherbourg en Cotentin, Valognes et Avranches
- 1 Conseiller conjugal et familial de PMI (f/h) - Poste à 50% basé à Mortain
- 1 Responsable du service Offre de services (f/h) - Poste basé à Saint-Lô
- Psychologue (f/h) (CDD 3 à 6 mois) - Poste basé à Saint-Lô

Toutes les autres offres d'emploi sont à retrouver sur : [manche.fr](http://manche.fr)

**« L'action sociale, en particulier l'enfance, est la priorité de notre projet de mandature »,** avait déclaré Jean Morin, Président du Département, dès le premier jour de son élection. Une annonce suivie d'actes, par le biais d'un renforcement des équipes et la densification de la politique publique de prévention et de protection de l'enfance (contractualisation avec l'État) pour :

→ agir le plus précocement possible afin de répondre aux besoins des enfants et de leurs familles ;

→ sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures ;

→ donner aux enfants les moyens d'agir et de garantir leurs droits ;

→ préparer l'avenir de ces jeunes accompagnés par l'aide sociale à l'enfance et à sécuriser leur vie d'adulte ;  
→ mieux outiller les professionnels intervenant dans le champ de la protection de l'enfance.

## LE SALARIAT POUR CONCILIER CARRIÈRE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE

Un nombre croissant de jeunes médecins opte pour le salariat afin de concilier au mieux carrière professionnelle et vie personnelle. Contractuels de la fonction publique, certains professionnels de santé tels les médecins se disent séduits par le confort d'exercice et les avantages du salariat : 35 heures, congés payés, horaires fixes, paiement des heures supplémentaires... Le salariat permet également aux médecins de consacrer 100 % du temps aux soins, puisqu'ils n'ont pas en charge la gestion administrative, fiscale ou comptable de leur cabinet. Ils bénéficient aussi de congés payés et des congés maternité/paternité.

Le Département de la Manche offre ces conditions d'exercice, au sein d'un territoire dynamique et inspirant. Exercer dans la Manche, c'est vivre pleinement : privilégier une vie de famille épanouie, faire du sport, admirer une nature à l'état brut et vivre en bord de mer, profiter d'une vie culturelle dynamique, contribuer à des projets innovants et créatifs.

## FOCUS SUR LE MÉTIER DE MÉDECIN PMI

Pourquoi devenir médecin PMI pour le Département de la Manche ?

La réponse avec Dr Lepretre, médecin coordinateur :

*« J'ai choisi d'être médecin PMI pour la diversité des champs d'action, le travail en équipe, la dimension d'exercice auprès de tous les publics dans le champ de la petite enfance, la richesse des partenariats qui peuvent être développés avec par exemple les collectivités locales, les médecins généralistes, le secteur hospitalier, l'Éducation Nationale, etc... »*

En quoi consiste votre travail ?

*« La protection maternelle et infantile est un service de proximité qui relève du Président du Conseil départemental. J'interviens gratuitement auprès des adolescents, des futurs parents, des parents ayant des enfants de moins de 6 ans, dans le respect de la confidentialité et du secret médical. Au quotidien, j'exerce à différents niveaux : la planification, les activités prénatales, le suivi médical, la prévention en direction des enfants de moins de 6 ans, les modes d'accueil de la petite enfance. Un médecin de PMI de territoire est entouré d'une équipe de professionnels, conseillères conjugales et familiales, sage-femmes, puéricultrices, sur lesquels il s'appuie. C'est un métier très riche et multidimensionnel qui combine de nombreux domaines. »*

## UN ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX ET FUTURS ARRIVANTS PAR ATTITUDE MANCHE

Les personnes extérieures au territoire peuvent bénéficier de l'accompagnement des nouveaux et futurs arrivants par le service hospitalité d'Attitude Manche.

→ Attitude Manche travaille avec de nombreux acteurs du département et apporte réponse aux questions liées à l'emploi, le logement, l'emploi du conjoint, la scolarité des enfants ainsi que toutes les informations concernant le tissu associatif culturel et sportif.